

Arrêté nº 251010 P

Portant sur la composition du jury de Diplôme d'Etudes Universitaires de TEChnologie de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)

Le Directeur,

Vu le Code de l'Education et notamment article R715-9 et suivants, Vu le décret nº 99-24 du 14 janvier 1999 portant création de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard, Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiants le code de l'éducation, Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard, Vu le règlement des études 2024/2025 de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard,

Arrête

Article 1:

Le DEUTEC (Diplôme d'Etudes Universitaires de TEChnologie) est un diplôme de niveau bac+2 qui sanctionne les études du tronc commun de la formation d'ingénieur. Il est délivré par un jury d'attribution du DEUTEC. La composition du jury d'attribution du DEUTEC est fixée par le directeur de l'UTBM sur proposition de la DFP.

Article 2:

Le jury de Diplômes DEUTEC se réunira et sera composé comme suit :

 Lundi 3 novembre 2025 à 14 heures – P360 – Sevenans Florence TYNDIUK, Mohamed TACHIKART

Article 3:

Le Directeur général des services de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission au Recteur académique de la région Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des Universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet et sur le portail d'information interne.

Fait à Sevenans, le 28/10/2025

Le Directeur

Ghislain MONTAVON